

Mesdames, messieurs, chers amis

Si nous sommes réunis ce jour dans cette salle des mariages de l'hôtel de ville d'Arras, ce n'est pas pour célébrer une union mais pour ma réception solennelle au 11<sup>e</sup> fauteuil de cette vénérable institution que constitue l'Académie des Lettres, Sciences et Arts d'Arras, fondée en 1737, et dont l'un des membres les plus connus est, bien sûr, Maximilien Robespierre.

Ce 11<sup>e</sup> fauteuil a déjà été occupé par treize membres avant moi, mon prédécesseur étant madame Anne Yeznikian. Diplômée de Sciences-Po Paris, chargée de mission à l'Inspection académique du Pas-de-Calais, madame Yeznikian a été élue en 1995 et reçue en mars 1996. En 1997 elle a donné une communication sur *Toxicomanies, violences et abus sexuels*. Elle a ensuite démissionné mais elle poursuit son activité à l'Inspection académique et est intervenue en 2020 à l'Académie de Lille pour commenter et revenir sur les fondements juridiques de la laïcité à l'école et ses conséquences pour les élèves, les parents et le personnel.

D'autres célébrités ont également siégé sur ce 11<sup>e</sup> fauteuil, notamment Constant Dutilleux, peintre et lithographe. Né à Douai en 1807 où il fit ses études, orphelin à l'âge de quatre ans il fut recueilli par son parrain notaire. Il monte par la suite à Paris, travaille chez un imprimeur et découvre la peinture en se rendant au musée du Luxembourg. En 1826 il entre dans l'atelier de M. Hersant. En 1830 il s'installe à Arras comme professeur de dessin, son atelier étant rue Saint-Aubert. Il se marie avec Virginie Hallez et ouvre en 1833 une imprimerie lithographique. En 1847 il rencontre Corot dont il devient l'ami jusqu'à sa mort en 1865. À la recherche de nouveaux procédés, il met au point la technique du cliché de verre avec Adalbert Cuvelier et le professeur de dessin Léandre Guillaume. Corot sera le premier artiste à utiliser ce procédé en 1854. Le principe en est le suivant : une plaque de verre est recouverte d'un vernis sur lequel l'artiste grave son dessin, puis la plaque est déposée sur un papier photosensible. Après un temps d'insolation, le papier photosensible est plongé dans un révélateur qui fait apparaître le dessin en positif, et enfin, fixé. Le cliché de verre a été l'une des premières façons de reproduire des dessins avant l'avènement de la photographie. Ce procédé a été utilisé par de nombreux artistes français du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, notamment par les peintres paysagistes comme Camille Corot et Charles François Daubigny. À partir de 1850, Dutilleux se consacre surtout aux paysages et participe avec Corot à l'école de Barbizon. Toujours avec Corot, ils formeront de jeunes talents comme Desavary. Dutilleux entra à l'Académie en 1865 et est enterré au cimetière d'Arras. Ses œuvres sont très nombreuses, mais nous pouvons les découvrir dans nos musées régionaux. Arras en possède quatre, Douai neuf, Lille dix, et le Louvre deux.

Je ne vous parlerai pas des autres occupants du fauteuil 11, je citerai simplement le 1<sup>er</sup> occupant, Pierre Joseph Canchy qui était avocat au Conseil d'Artois. Parmi les autres occupants, on retrouve un polytechnicien, un archiviste, un prêtre, un géographe. Par contre, aucun médecin.

Un autre usage de notre institution veut que chaque récipiendaire soit appelé lors de son discours de réception à vous entretenir de ses principales occupations.

Dès l'enfance je me voyais devenir un médecin et comme tout adolescent je m'étais identifié à ce jeune médecin idéaliste, tout au moins au début de sa carrière, du célèbre roman de Cronin *la Citadelle*, et assez rapidement je me suis orienté vers la neuropsychiatrie espérant que cette spécialité me permettrait une approche des réalités physiques les plus contingentes avec l'étude des aspects cognitifs et subjectifs les plus complexes. Interne des hôpitaux psychiatriques à la fin des années 1960, j'ai tout de suite pu constater les progrès de la médecine dans ce domaine. En effet, à l'époque je me suis retrouvé à Lommelet (à Saint-André-les-Lille) qui était l'hôpital psychiatrique départemental du Pas-de-Calais pour les malades hommes, Saint-Venant étant celui réservé aux femmes. C'était encore un hôpital asilaire qui pouvait vivre en autarcie, ayant son jardin, sa cuisine, sa lingerie, les malades étant logés dans des grands

dortoirs la plupart fermés, et l'on faisait les visites avec un gros trousseau de clés dans la poche de sa blouse blanche. Certains malades y étaient depuis plusieurs années car il y avait peu de traitements à leur proposer en dehors des sismothérapies (électrochocs). Les malades de longue durée pouvaient travailler et recevaient, comme à l'armée, un pécule et un paquet de cigarettes. Mais les années « soixante », c'est aussi la survenue de thérapies nouvelles comme les neuroleptiques qui ont enfin pu permettre de traiter les grands malades psychotiques et également les antidépresseurs qui ont révolutionné le traitement de la mélancolie et aussi les anxiolytiques et les somnifères, et j'ai pu suivre la révolution que ces traitements ont amenée, permettant les sorties des malades, les permissions plus fréquentes et les retours dans les familles. Ultérieurement cela a d'ailleurs amené la disparition de ces structures asilaires et l'apparition d'unités psychiatriques dans chaque ville importante. C'est comme cela qu'est apparu l'unité psychiatrique d'Arras. Mais il fallait rester vigilant et d'emblée on me raconte (nous étions, je le rappelle, à la fin des années 1960), ce qui était arrivé à un jeune confrère chef de service. Il voyait depuis son arrivée, très régulièrement, un vieux patient qui paraissait bien intégré, ne présentait aucun trouble du comportement mais qui avait été quand-même placé en structure fermée pour un délire paranoïaque qui l'avait amené des dizaines d'années auparavant à tuer son père. Ce jeune médecin, pensant que son patient était stabilisé grâce à la mise en œuvre de son traitement neuroleptique, proposa une permission dont notre malade profita pour assassiner sa mère. Heureusement cela n'a pas remis en cause l'évolution de la psychiatrie et son ouverture sur la société.

Mon épouse avait l'habitude de dire que j'avais choisi une spécialité contemplative. Il est vrai qu'en neurologie, surtout avec le développement des techniques d'exploration après la découverte des scanners puis de l'IRM, l'on fait de beaux diagnostics. Mais on reste impuissant sur la thérapeutique. Toutefois j'ai eu la chance d'avoir pu participer, certes très modestement, aux changements qu'a entraîné, au début des années 1970, la découverte d'un traitement efficace pour la maladie de Parkinson, la dopamine. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont vu le film *l'Éveil*, film de 1990, de Penny Marschall, avec Robert de Niro et Robin William, qui raconte l'histoire d'un patient présentant des séquelles de la fameuse grippe espagnole, notamment un syndrome parkinsonien entraînant une akinésie très sévère, le rendant totalement dépendant. La mise en route d'un traitement par la dopamine va transformer momentanément sa vie, lui permettant à nouveau de se mobiliser et de retrouver son autonomie et une vie sociale, c'est « l'éveil ». Lorsque j'ai fait mes études de médecine, il n'y avait quasiment pas de traitement pour la maladie de Parkinson et je puis vous assurer que l'introduction de la dopamine à nos anciens malades a littéralement aussi été un éveil. Cette introduction se faisait par palier, par tâtonnement des posologies, adaptation progressive selon les résultats. Mais c'était passionnant et gratifiant. Mais on a aussi vu apparaître des effets secondaires auxquels on ne s'attendait pas, comme des cas de jeux pathologiques ou encore l'hypersexualité et l'augmentation de la libido, ce qui n'a pas été sans entraîner, vous vous en doutez, des perturbations, notamment dans les maisons de retraite, ou encore des plaintes des enfants effarés par les dettes de leurs parents.

Il y a un autre domaine de ma spécialité où j'ai aimé travailler, que j'ai découvert, c'est celui du handicap, plus particulièrement celui des handicapés mentaux adultes, parce que j'ai travaillé plus de trente ans dans un CAT (Centre d'aide par le travail). Ce genre d'établissement est en principe réservé aux personnes présentant un retard intellectuel, et accueille donc en priorité des jeunes porteurs d'un trisome 21, ou deuxièmement à d'autres maladies génétiques comme le symptôme de l'X fragile, mais aussi des retards dus à des encéphalopathies infantiles de causes très diverses. Tous les retards ne sont pas d'origine pathologique. Il y a ce qu'on appelle les retards acquis, et qui surviennent dans des milieux sociaux très défavorisés, l'enfant n'ayant pas pu bénéficier des stimuli nécessaires à son développement. Heureusement les progrès sociaux, comme ceux de la médecine tendent à réduire la survenue de ces handicaps. Très vite l'on est confronté à la détresse des familles qui ne trouvent pas l'établissement adapté pour ces jeunes adultes à la sortie des IME (Instituts médicoéducatifs) et qui doivent se tourner vers nos voisins belges, mieux équipés. Mais si le jeune est accepté, son admission oblige à un éloignement du milieu familial qui n'est pas toujours envisageable ou possible. On prend rapidement conscience que l'on est là pour accompagner ces jeunes dans l'accomplissement de leur vie d'adulte, que ce ne sont plus des enfants, qu'ils veulent comme tout un chacun avoir leur logement, gérer leur budget, mener une vie de couple, avoir une vie sexuelle, avoir une vie professionnelle, acquérir en fait le plus d'autonomie possible. Le plus difficile au début est d'expliquer aux parents que leur enfant n'est plus un enfant lais un

jeune adulte à part entière. Un des premiers tests dans cette démarche, est celui de l'autonomie pour se rendre au travail qui consiste le plus souvent à lui faire prendre le bus seul, de son domicile au CAT. C'est très souvent pour les parents comme pour le jeune handicapé, une découverte de leurs capacités et une satisfaction pour nous les encadrants. Ce qui est encore plus valorisant est de constater qu'ils peuvent accéder à des activités professionnelles complexes. C'est ainsi que notre CAT fabriquait des pièces mécaniques pour la SNCF. Les machines-outils compensaient et facilitaient même leur travail. De même une petite équipe était intégrée dans l'importante usine de verrerie de Masnières pour conditionner des parfums.

Mais je ne vais pas poursuivre plus longtemps sur ces jeunes qui ont « un petit truc en plus » qu'un bon nombre d'entre vous a dû découvrir dans le film d'Artus qui a remporté un succès récent à Cannes et dans les salles de cinéma.

La médecine me passionne toujours. Elle a beaucoup évolué, surtout en technicité avec l'apparition de scanners, de l'IRM, du PET scan ; mais l'écoute du malade doit rester l'essentiel et il ne faut pas hésiter à lui donner tous les renseignements et explications nécessaires. À ce sujet, je vais vous rapporter une petite anecdote : un père se présente à une consultation avec sa fille : il était inquiet car il avait remarqué que depuis quelque temps sa fille présentait de fréquents clignements des yeux, et effectivement cela se passe devant moi. En réalité, elle présente une brève suspension de l'état de conscience avec clignement des yeux, assez caractéristiques d'une absence épileptique. Je nomme le peu, lui explique que ce n'est pas grave et qu'avec un traitement tout devrait rentrer dans l'ordre. Je lui prescris donc un médicament en gouttes d'absorption, plus facile pour un enfant. Un mois plus tard le père revient avec sa fille et m'explique qu'il n'a constaté aucune amélioration et que maintenant sa fille a les yeux rouges. Étonné, je lui demande comment il a administré le traitement. Précisons que ce patient, étranger, ne comprenait pas très bien notre langue et ne savait pas lire. Et bien, il lui mettait les gouttes dans les yeux. Heureusement, il n'y a pas eu de conséquences.

On dit que la médecine est un art, je pense que c'est peut-être ç ce titre que cette auguste institution a proposé ma candidature et aussi peut-être un peu parce que je suis très attaché à cette ville d'Arras dont j'ai toujours défendu le patrimoine, notamment par l'ASSEMCA dont j'ai été un temps le président. En tout cas je vous remercie de m'avoir accepté parmi vos membres et j'espère en rester digne.

Philippe LESTAVEL

17 juin 2024